



Trophée Seniors du golf de Lésigny-Corbuches

Mercredi 8 et jeudi 9 Juillet 2026

Golf de Lésigny-Corbuches Ferme des Hyverneaux 77150 - Lésigny

Tél. : 01 60 02 17 33 – Télécopie : 01 60 02 06 58

Site internet <https://grand-paris-golf.asptt.com>

<http://www.golflesigny.com>

Email : golf.grandparis@asptt.com - Email : accueil@golflesigny.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Lésigny : Parcours blanc "Les Hyverneaux" et le parcours orange "Les Corbuches".

FORME DE JEU

Par +4 brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Hommes Index limité à 18,4

Une série Dames Index limité à 21,4

OUVERTE A :

- L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés FFGolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.
- Les joueurs devront être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat et attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace des licenciés.
- Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.
- La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 26 juin 2026 à 18h00

Les inscriptions et les droits d'engagement devront se faire sur le site internet

[Inscription](#)

La liste des joueurs retenus sera publiée le lundi 29 juin 2026 à 15h00

- La liste sera disponible sur les sites
 - o <http://www.golflesigny.com>
 - o <https://grand-paris-golf.asptt.com>

DROITS D'ENGAGEMENT

- Pour les adultes : 90 €
- Pour les membres du golf de Lésigny-Corbuches : 50€

CHAMP DES JOUEURS

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 incluant 39 dames minimum et 12 Wild Cards.

Pour la sélection des joueurs : 15 Messieurs et 5 Dames seront retenus par ordre des index, les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du mérite National Séniors puis par l'ordre des index, puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Si le quota des dames n'est pas atteint, les places restantes seront réservées dans le champ messieurs

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 7h30 heures dans l'ordre du champ des joueurs comme ci-dessus.

Deuxième tour : premier départ à 7h30 heures dans l'ordre inverse des résultats.

- Les horaires de départ seront disponibles sur les sites
 - o <http://www.golflesigny.com>
 - o <https://grand-paris-golf.asptt.com>
 - o Espace Licencié site FFGolf.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Marques Jaune

Dames : Marques Rouge

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 10, 11, 8 et 9.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous (classement RMS)

PRIX

- Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.
- La 1^{ère} dame du classement brut sera récompensée.

REMISE DES PRIX

Pergola ASPTT Grand Paris

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

- Le Directeur du golf de Lésigny-Corbuches
- Le responsable de la section golf de l'association ou son représentant
- Arbitre de la compétition

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Seniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, etc.).

